



CAISSE D'EPARGNE

ILE DE FRANCE

Vos comptes 7j/7
3241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : LE KREMLIN BICETRE
 100 AVENUE DE FONTAINEBLEAU
 94270 LE KREMLIN BICETRE
 Tél. : 01 71 33 87 15
 Fax. : 01 46 71 97 69

Mardi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Mercredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Jeudi : 09h15-12h45 /14h45-18h30
 Vendredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Samedi : 09h00-13h00 /13h45-16h15

Votre interlocuteur : PHILIPPE CHEVET

Relevé

de votre compte

au 31/10/19 - Mensuel - N°27

Page 1 / 2

I GI 0 W2043A91379731 001 15.00 6.50
 0000157 000398673930 50 002 PH0001C 20191031 023135

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL

30 RUE CARNOT

94270 LE KREMLIN BICETRE

Identifiant client

755443091

SYNTHESE de votre compte en EURO

COMPTE COURANT N° 17515 90000 08011492910 75 Solde au 31/10/19 +15 595,32

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période			Débit	Crédit
VIREMENTS ET PRELEVEMENTS DECAISSES			963,00	
PAIEMENTS CARTES			2 992,17	
TICKET D'AGIOS			18,00	
AUTRES FRAIS BANCAIRES			209,00	141,00
TOTAL			4 182,17	141,00

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		SOLDE PRECEDENT AU 30/09/19		19 636,49
01/10	01/10	COMMISSIONS	18,00	
01/10	01/10	CB M D A FACT 300919 N.0122941 M MACQUET ETIENNE		521,00
01/10	01/10	LOYER OCTOBRE VERS 14707 50001 32021242527 79	190,00	
		LOYER OCTOBRE -Réf. donneur d'ordre: LOYER OCTOBRE		
02/10	02/10	* COTISATION CB BUSINESS GOLD		141,00
03/10	03/10	* COTIS.CARTE BUSINESS VIR		141,00
09/10	09/10	CB M D A FACT 081019 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	1 142,00	
15/10	15/10	*TENUE DOSSIER ADMINISTRATIF		68,00
16/10	16/10	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE VIREMENT VERS CPT DEPOT PART.		54,00
17/10	17/10	CB FNAC MONTPARNAS FACT 161019 N.0122941 M MACQUET ETIENNE		28,50
17/10	17/10	CB RATP FACT 161019 N.0122941 M MACQUET ETIENNE		14,90
22/10	22/10	CB APPLE.COM/FR FACT 201019 N.0122941 M MACQUET ETIENNE		1 258,80
23/10	23/10	PRLV SNCF MOBILITES 1929522G10168859		79,00

Relevé

de votre compte

au 31/10/19 - Mensuel - N°27

Page 2 / 2

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 (Suite)

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		SDD-20191018-88167273		
		-Réf. donneur d'ordre: P-03662569		
		-Réf. du mandat: AAAP100000000036165		
24/10	24/10	CB IKEA FACT 231019 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	26,97	
31/10	31/10	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE SALAIRE OCTOBRE	450,00	
31/10	31/10	LOYER NOVEMBRE VERS 14707 50001 32021242527 79	190,00	
		LOYER NOVEMBRE		
		-Réf. donneur d'ordre: LOYER NOVEMBRE		
		NOUVEAU SOLDE AU 31/10/19 (en francs : +102 298,59)		15 595,32

Votre code bancaire international

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0114 9291 075

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.